

CONSEIL MUNICIPAL DE SUCY-EN-BRIE

COMPTE RENDU PAR EXTRAITS

DE LA SEANCE DU 12 OCTOBRE 2020

(article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mil vingt, le douze octobre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jean-Marie POIRIER sous la présidence de Madame Marie-Carole CIUNTU, Maire. Cette réunion se tient en public dans la limite de la capacité de la salle permettant le respect des mesures sanitaires en vigueur et est retransmise par vidéo sur le site internet de la Ville.

La séance est ouverte à 20 heures 10

Nombre de conseillers en exercice : 35

Etaient présents :

M. TRAYAUX, Mme FELGINES. M. VANDENBOSSCHE, M.. CHAFFAUD, Mme TIMERA, M. BOURCIER, Mme PINTO, M. AMSLER, Mme BOURDINAUD, Mme WESTPHAL, M. MUSSO, Adjoints

M. MONTEFIORE, Mme MILLE, M. CATINAUD, Mme VALOTEAU, M. OFFENSTEIN, M. DURAZZO, Mme LAURENT, M. CARDOSO, Mme BLAMOUTIER, Mme GRASSER, Mme MARIE, Mme FILLEUR, M. BOGUET-HENARD, M. CHESNOY, M. GIACOBBI, M. MARASCO, Mme D'ANDREA, Mme SIMON, Mme ASTIC

Absents excusés et représentés ayant donné pouvoir (Article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales) :

Mme PENAUD donne pouvoir à M. VANDENBOSSCHE

M. CHARTRAIN donne pouvoir à M. CHAFFAUD

M. DAMBRIN donne pouvoir à M. OFFENSTEIN

Mme NANTEUIL donne pouvoir à Mme SIMON

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

N° 2020-186 - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1er : Nomme Madame Hawa TIMERA aux fonctions, qu'elle accepte, de secrétaire pour la séance du Conseil Municipal en date du 12 Octobre 2020.
- Article 2 : La présente délibération sera transmise au Préfet du Val-de-Marne, affichée en Mairie et publiée au recueil des actes administratifs réglementaires de la Commune.

Résultat de vote : 35 POUR (UNANIMITE DES PRESENTS)

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2020

Résultat de vote : 28 POUR et 3 ABSTENTIONS (M. MARASCO, Mme NANTEUIL et Mme SIMON) et 3 CONTRE (M. CHESNOY, M. GIACOBBI et Mme D'ANDREA)

N°2020-187 - INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE MUNICIPALE SUITE A DEMISSION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1^{er} : Prend acte de l'installation de Madame Lucie ASTIC dans ses fonctions de conseiller municipal.
- Article 2 : Prend acte de la modification du tableau du Conseil Municipal.

N°2020-188 - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS « AFFAIRES TECHNIQUES » et « AFFAIRES SOCIO CULTURELLES » SUITE A L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1^{er} : Désigne à la Commission des « Affaires Techniques » Madame ASTIC Lucie en remplacement de Monsieur SPIDO Georges.
- Article 2 : Désigne à la Commission des « Affaires Socio Culturelles » Madame ASTIC Lucie en remplacement de Monsieur SPIDO Georges.

Résultat de vote : 35 POUR (UNANIMITE DES PRESENTS)

N°2020-160 - CONVENTION AVEC L'OCCE 94 POUR LE VERSEMENT DE PARTICIPATIONS FINANCIERES RELATIVES AU SOUTIEN DES CLASSES DE DECOUVERTE - ANNEE 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1^{er} : Décide de participer financièrement au coût des classes de découverte avec hébergement, organisées par les écoles, dans la limite de 450 € par élève participant au séjour, pour une durée de 5 jours maximum, transport compris.
- Article 2 : Dit que les classes de découverte sont exclusivement réservées aux enfants de CM2 ou CM1/CM2.
- Article 3 : Approuve les termes de la convention à intervenir entre l'OCCE 94 et la Ville.

- Article 4 : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention et tous les documents y afférents.
- Article 5 : Dit que la dépense sera inscrite au Budget Primitif 2021.

Résultat de vote : 35 POUR (UNANIMITE DES PRESENTS)

N° 2020-161 - CONVENTION RELATIVE A LA CONTINUITE SCOLAIRE ET LA REALISATION D'ACTIVITES SPORTIVES, CULTURELLES SUR LE TEMPS SCOLAIRE (2S 2C)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Article 1^{er} : Approuve la signature d'une convention relative au dispositif 2S 2C (Sport, Santé, Culture, Civisme) à intervenir entre la Ville de Sucy-en-Brie et la Direction Académique.

Article 2 : Dit que les recettes et dépenses résultant des précédentes dispositions sont imputées au budget de l'exercice 2020.

Résultat de vote : 35 POUR (UNANIMITE DES PRESENTS)

N° 2020-162 - APPROBATION DU PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI DE LA VILLE DE SUCY EN BRIE ET DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS SOCIAL EUROPEEN AUPRES DE L'ASSOCIATION AMUPLIE 94 POUR L'ANNEE 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1er : Approuve le projet « Coordination de parcours PLIE 2020 » du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) pour l'année 2020 et son plan de financement prévisionnel pour l'année 2020.

- Article 2 : Autorise Madame le Maire à signer la convention à intervenir et tous documents afférents à cet appel à projet et à la gestion de cette subvention.

Résultat de vote : 35 POUR (UNANIMITE DES PRESENTS)

N° 2020-163 - CONVENTIONS D'AIDE AU FONCTIONNEMENT DE PROJETS LOCAUX DANS LE CADRE DU SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE « INSTANTS PARENTS » N° 202000092, « PAUSE COCOONING ENTRE MAMANS » N° 202000089, « PARENTS ZEN » N° 202000087 ET « ATELIERS 1,2,3...CREONS ! » N° 202000090

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1er : Approuve les conventions n° 202000092, n° 202000089, n° 202000087 et n° 202000090 d'aide au fonctionnement d'un projet local dans le cadre du soutien à la parentalité pour les dispositifs dénommés « instants parents », « pause cocooning entre mamans », « parents zen » et « Ateliers « 1,2,3...créons ! » avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne.

- Article 2 : Autorise Madame le Maire à signer lesdites conventions et tous documents et avenants y afférents.

Résultat de vote : 35 POUR (UNANIMITE DES PRESENTS)

N° 2020-164 - CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ENTRE LE DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE ET LE CENTRE SOCIAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1^{er} : Approuve la convention cadre pluriannuelle entre le Département du Val-de-Marne et le Centre Social pour les années 2020-2022.
- Article 2 : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention et tous documents et avenants y afférents.
- Article 3 : Précise que la convention est établie pour une durée de trois ans.

Résultat de vote : 35 POUR (UNANIMITE DES PRESENTS)

N° 2020-165 - CONVENTION AVEC LA REGION ILE-DE-FRANCE RELATIVE A LA FORMATION DES PROFESSIONNELS INTERVENANT AU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS DE LA VILLE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1^{er} : Approuve la convention relative à la formation des professionnels intervenant au Lieu Accueil Enfants Parents de la Ville, à intervenir avec la Région Ile-de-France.
- Article 2 : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention et tous documents y afférents.

Résultat de vote : 35 POUR (UNANIMITE DES PRESENTS)

N° 2020-166 - CANDIDATURE DE LA VILLE DE SUCY-EN-BRIE AU TITRE DE « VILLE AMIE DES ENFANTS » EN PARTENARIAT AVEC UNICEF FRANCE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1^{er} : Approuve la candidature de la Ville à l'obtention du titre « Ville, amie des enfants » pour le mandat électoral 2020/2026.
- Article 2 : Autorise Madame le Maire, ou son représentant, à représenter la Ville de Sucy-en-Brie au titre « Ville, amie des enfants » et à déposer et signer tous documents et conventions y afférents dans le cadre de l'opération « Ville amie des enfants ».

Résultat de vote : 28 POUR – 4 ABSTENTIONS (M. CHESNOY, M. GIACOBBI, Mme D'ANDREA et Mme ASTIC) et 3 CONTRE (M. MARASCO, Mme NANTEUIL et Mme SIMON)

N° 2020-167 - DISPOSITIF DEPARTEMENTAL EXCEPTIONNEL D'AIDES AUX COMMUNES POUR LES RENFORTS DES ACTIVITES ESTIVALES PROPOSEES AUX VAL-DE-MARNAIS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1^{er} : Approuve la convention relative aux modalités de versement par le Département d'une aide exceptionnelle.
- Article 2 : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention et tous documents et avenants y afférents.
- Article 3 : Précise que la convention prend fin au plus tard à la fin de l'année 2020.

Résultat de vote : 35 POUR (UNANIMITE DES PRESENTS)

N° 2020-168 - SORTIE DU DOMAINE PUBLIC ET CESSIION A LA SCI DU FORT (GROUPE SODES) DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION BC 368

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1^{er} : Décide de déclasser du domaine public la parcelle cadastrée section BC numéro 368 pour 189 m².
- Article 2 : Autorise le Maire de Sucy-en-Brie ou son représentant à céder la parcelle cadastrée section BC numéro 368 à la SCI DU FORT ou toute personne morale qui s'y substitue, au prix de 19 000 € HT.
- Article 3 : Autorise le Maire de Sucy-en-Brie ou son représentant à signer l'acte de vente à intervenir et tout document relatif à cette cession.

Résultat de vote : 35 POUR (UNANIMITE DES PRESENTS)

N° 2020-169 - CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE A INTERVENIR AVEC L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE « LES DEMEURES DU PARC »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1^{er} : Décide d'approuver le projet de convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux de réfection de l'allée Sophie Volland et la Promenade de la Guette, à intervenir avec l'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE LES DEMEURES DU PARC.
- Article 2 : Autorise le Maire de Sucy-en-Brie, ou son représentant, à signer ladite convention au nom de la commune et tous les documents y afférents.

Résultat de vote : 31 POUR et 4 CONSEILLERS NE PRENNENT PAS PART AU VOTE (Mme BOURDINAUD, M. DURAZZO, Mme BLAMOUTIER et M. MARASCO)

N° 2020-170 - CONVENTION DE GESTION RELATIVE A L'ENTRETIEN ET L'ECLAIRAGE DE LA RUE DES MARCASSINS A SUCY-EN-BRIE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1^{er} : Décide d'approuver le projet de convention portant sur l'entretien et l'éclairage de la rue des Marcassins à Sucy-en-Brie.
- Article 2 : Autorise le Maire de Sucy-en-Brie à signer ladite convention au nom de la commune et tous les documents y afférents.

Résultat de vote : 32 POUR et 3 ABSTENTIONS (M. MARASCO, Mme NANTEUIL et Mme SIMON)

N° 2020-171 - ADOPTION DE LA CHARTE DES ESPACES NATURELS DU VAL-DE-MARNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1^{er} : Adopte la Charte des Espaces Naturels du Val-de-Marne.
- Article 2 : Autorise le Maire, ou son représentant, à signer formellement la Charte des Espaces Naturels du Val-de-Marne ainsi que tous les documents y afférents.

Résultat de vote : 35 POUR (UNANIMITE DES PRESENTS)

N° 2020-172 - RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE PUBLIC DE CHAUFFAGE URBAIN GEOTHERMIE - ANNEE 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article unique : Prend acte de la présentation du rapport annuel sur le service public du réseau de chauffage urbain par la géothermie au titre de l'exercice 2019 pour la Ville de Sucy-en-Brie.

N° 2020-173 - RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE PUBLIC DU MARCHÉ D'APPROVISIONNEMENT - ANNEE 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article unique : Prend acte de la présentation du rapport annuel de l'exercice 2019 fourni par l'EURL DADOUN pour la gestion du marché d'approvisionnement de la Ville de Sucy-en-Brie.

N° 2020-174 - RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE PUBLIC DE STATIONNEMENT PAYANT DES PARCS DE STATIONNEMENT VILLAGE, MARCHÉ ET MONTALEAU - ANNEE 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article unique : Prend acte de la présentation du rapport annuel de l'exercice 2019 fourni par la société EFFIA pour la gestion du stationnement payant en ouvrages pour les parcs de stationnement du Village, du Marché et Montaleau de la Ville de Sucy-en-Brie.

N° 2020-175 - ENVELOPPE DE CREDITS MAXIMUM AFFECTES AUX EMPLOIS DE CABINET

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1^{er} : Décide l'affectation des crédits nécessaires à la rémunération des collaborateurs de cabinet conformément à l'article 7 du décret n° 87-1004 du 16 décembre 1987 relatif aux collaborateurs de cabinet des autorités territoriales.

Les crédits sont déterminés de façon à ce que :

. D'une part, le traitement indiciaire ne puisse pas être supérieur à 90% du traitement correspondant soit à l'indice terminal de l'emploi administratif fonctionnel de direction le plus élevé de la collectivité occupé par un fonctionnaire, soit à l'indice terminal du grade administratif le plus élevé détenu par un fonctionnaire en activité dans la collectivité,

. D'autre part, le montant des indemnités ne puisse en aucun cas être supérieur à 90% du montant maximum du régime indemnitaire institué par l'assemblée délibérante de la collectivité et servi au titulaire de l'emploi fonctionnel ou du grade de référence mentionné ci-dessus.

En cas de vacance dans l'emploi fonctionnel ou dans le grade retenu en application des dispositions du présent article, le collaborateur de cabinet conserve à titre personnel la rémunération fixée conformément aux dispositions qui précèdent.

- Article 2 : Dit que ces crédits seront prévus à chaque exercice budgétaire, au chapitre 012, nature 64131.

Résultat de vote : 28 POUR et 7 CONTRE (M. CHESNOY, M. GIACOBBI, Mme D'ANDREA, M. MARASCO, Mme NANTEUIL, Mme SIMON et Mme ASTIC)

N° 2020-176 - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Article 1^{er} : Approuve les modifications suivantes :

Créations

Recrutements :

- 1 technicien
- 2 adjoints administratifs à temps non complet

Création d'un emploi contractuel permanent à temps complet :

- 1 chef de service mission logement

Par dérogation au principe énoncé à l'article 3 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, des emplois permanents peuvent être occupés de manière permanente par des agents contractuels. Au regard des besoins du service et de la nature des fonctions, la ville a procédé à la démarche de publicité pour pourvoir le poste conformément aux obligations statutaires. Toutefois, l'appel à candidature n'a pas permis de trouver un candidat titulaire répondant au profil de poste attendu par la ville.

Par conséquent, il convient d'ouvrir l'accès de cet emploi aux agents contractuels dans le cadre de l'article 3-3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale. En l'espèce, le recours à un agent contractuel est justifié en raison de la spécificité de cet emploi, des besoins du service et de la nécessité de continuer l'activité.

Cet agent contractuel est recruté sur le grade d'attaché, groupe de fonctions A3, pour exercer les missions suivantes :

- contribuer à l'élaboration d'une politique de logement,
- impulser, piloter et évaluer les projets,
- développer et animer des partenariats,
- assurer une veille permanente sur l'évolution des lois, des règlements et des dispositifs logement

L'agent devra donc justifier d'un diplôme spécialisé et d'une expérience d'au moins de 5 ans dans un poste de même catégorie hiérarchique. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

En vertu de l'article 3-5 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, lorsqu'une collectivité ou un des établissements mentionnés à l'article 2 propose un nouveau contrat sur le fondement de l'article 3-3 à un agent lié par un contrat à durée indéterminée à cette même collectivité ou ce même établissement public, à une autre collectivité ou un autre établissement public mentionné à l'article 2, à une personne morale relevant de l'article 2 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires applicables à la fonction publique de l'Etat ou de l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière pour exercer des fonctions relevant de la même catégorie hiérarchique, l'autorité territoriale peut, par décision expresse, lui maintenir le bénéfice de la durée indéterminée.

Article 2 : Dit que pour ces modifications la dépense est prévue au budget, chapitre 012.

Article 3 : Dit que Madame le Maire est chargée d'exécuter la présente délibération en tant que de besoin.

Résultat de vote : 35 POUR (UNANIMITE DES PRESENTS)

N° 2020-177 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CREATION ET LA GESTION D'UNE MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE « LE VIEUX COLOMBIER » : REMPLACEMENT D'UN DELEGUE TITULAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article unique : Décide de désigner pour représenter le Conseil Municipal au sein du Syndicat Intercommunal pour la création et la gestion d'une maison de retraite publique intercommunale « Le Vieux Colombier », à la place de MOREL-LEFEVRE Joël :

. Monsieur MUSSO Cédric

Résultat de vote : 29 POUR et 6 ABSTENTIONS (M. CHESNOY, M. GIACOBBI, Mme D'ANDREA, M. MARASCO, Mme NANTEUIL et Mme SIMON)

N° 2002-178 - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA VILLE AU SEIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SPLA GRAND PARIS SUD EST AVENIR DEVELOPPEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article unique : Est élu pour représenter la Ville de Sucy-en-Brie au sein de l'assemblée générale de la SPLA Grand Paris Sud Est Avenir Développement (GPSEAD) :

. Madame CIUNTU Marie-Carole

Résultat de vote : 28 POUR et 7 ABSTENTIONS (M. CHESNOY, M. GIACOBBI, Mme D'ANDREA, M. MARASCO, Mme NANTEUIL, Mme SIMON et Mme ASTIC)

N° 2020-179 - COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2019 « INFOCOM 94 »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article unique : Prend acte de la communication du rapport d'activité du syndicat mixte « INFOCOM 94 » pour l'année 2019.

N° 2020-180 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE SERVICES PARTAGES A INTERVENIR ENTRE LA COMMUNE ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND PARIS SUD EST AVENIR

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1er : Adopte le projet de convention ci-annexé, de services partagés à intervenir avec l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir.

- Article 2 : Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que l'ensemble des documents y afférents.

Résultat de vote : 35 POUR (UNANIMITE DES PRESENTS)

N° 2020-181 - CONVENTION AVEC LA REGION ILE-DE-FRANCE RELATIVE AU SOUTIEN A L'EQUIPEMENT EN VIDEO PROTECTION DE LA COMMUNE DE SUCY-EN-BRIE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1^{er} : Approuve la convention relative au soutien à l'équipement en vidéo protection avec la Région Ile-de-France.
- Article 2 : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention et tous documents y afférents.

Résultat de vote : 32 POUR et 3 ABSTENTIONS (M. MARASCO, Mme NANTEUIL et Mme SIMON)

N° 2020-182 - SUBVENTION DE LA REGION ILE-DE-FRANCE POUR LE TERRAIN SYNTHETIQUE POUR LA PRATIQUE DU FOOTBALL ET DU RUGBY AU SEIN DU PARC DES SPORTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1^{er} : Approuve la convention relative au dispositif « terrains synthétiques de grands jeux » pour le terrain synthétique pour la pratique du football et du rugby au sein du Parc des Sports.
- Article 2 : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention et tous les documents afférents à cette subvention.

Résultat de vote : 32 POUR et 3 CONTRE (M. MARASCO, Mme NANTEUIL et Mme SIMON)

N° 2020-182-1 - SUBVENTION DE LA REGION ILE-DE-FRANCE POUR LES BLOCS VESTIAIRES DU PARC DES SPORTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1^{er} : Approuve la convention relative au dispositif « équipement sportifs de proximité » pour la réhabilitation des blocs vestiaires au sein du parc des sports.
- Article 2 : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention et tous les documents afférents à cette subvention.

Résultat de vote : 35 POUR (UNANIMITE DES PRESENTS)

N° 2020-183 - AVIS SUR LES DEROGATIONS ACCORDEES AU REPOS HEBDOMADAIRE PAR LE MAIRE DANS LES COMMERCES DE DETAIL - ANNEE 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1^{er} : Emet un avis favorable sur la proposition de Madame le Maire de permettre aux établissements de commerce de détail de la Ville de Sucy de déroger au repos dominical dans la limite de douze fois pour l'année civile 2021.
- Article 2 : Autorise Madame le Maire à procéder aux saisines prévues par les textes et prendre l'arrêté collectif correspondant.

Résultat de vote : 35 POUR (UNANIMITE DES PRESENTS)

N° 2020-184 - REMBOURSEMENT DES FRAIS D'AIDE A LA PERSONNE DES ELUS MUNICIPAUX

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1^{er} : Décide de mettre en place le remboursement des frais d'aide à la personne pour les élus municipaux.
- Article 2 : Décide que le remboursement de frais concernés sera subordonné à la production d'un état de frais et à la présentation des justificatifs des dépenses réellement engagées.
- Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits aux budgets de la Ville au compte 6532.

Résultat de vote : 35 POUR (UNANIMITE DES PRESENTS)

N° 2020-185 - ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article unique : Adopte le règlement intérieur.

Résultat de vote : 28 POUR et 4 CONTRE (M. CHESNOY, M. GIACOBBI, Mme D'ANDREA et Mme ASTIC) et 3 ABSTENTIONS (M. MARASCO, Mme NANTEUIL et Mme SIMON)

COMMUNICATIONS ET DECISIONS MUNICIPALES

N°	Date	Titre
2020-32	15/06/2020	Approbation de la convention de prestation avec l'entreprise Sarah BUZARE professeur de yoga
2020-36	15/06/2020	Approbation de la convention de prestation avec l'association Créations Omnivores
2020-68	15/06/2020	Acceptation de l'indemnité de 211,20 € proposée par l'assurance pour le sinistre de dégradations de biens publics en date du 27/06/2018
2020-67	16/06/2020	Acceptation de l'indemnité de 587,73 € proposée par l'assurance pour le sinistre de dégradations de biens publics en date du 11/05/2020
2020-70-1	22/06/2020	Participations familiales pour le mini séjour à Jablines du 13 au 17 juillet 2020
2020-337	25/06/2020	Modification de la régie de recettes "Conservatoire" de la Ville
2020-66	26/06/2020	Approbation du contrat d'achat d'un sèche linge pour le service petite enfance
2020-69	29/06/2020	Attribution du marché de travaux de remplacement du sol sportif du gymnase du Piple
2020-71	01/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Les Amis de la Cour des Femmes (1 salle à la Maison des Seniors)
2020-70	03/07/2020	Attribution du marché de missions de maîtrise d'œuvre concernant des travaux de réaménagement de la rue de Brévannes, de la rue des Remparts et du boulevard de Verdun
2020-77	03/07/2020	Approbation de la convention de partenariat entre la Ville et la SAS AFIDIA
2020-78	09/07/2020	Approbation de la convention de résidence entre la Ville et Mme Sylvie RUAULX, artiste plasticienne

2020-79	09/07/2020	Mise à disposition d'un minibus prêt gracieux entre la Ville et l'association Sucy Judo le 27 Août 2020
2020-80	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Les Amis de la Cour des Femmes : salle de danse de la Maison des Seniors, salle de danse Cité Verte, salle de danse Montaleau, salle de danse Beauvilliers et salle motricité Cité Verte
2020-81	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Sucy Aikido
2020-82	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Art et Mouvement
2020-83	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Centre de Danse
2020-84	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Destination Danses
2020-85	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Espace Sportif de Sucy section Athlétisme
2020-86	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Espace Sportif de Sucy section Escrime
2020-87	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Espace Sportif de Sucy section Forme
2020-88	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Espace Sportif de Sucy section Gymnastique
2020-89	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Espace Sportif de Sucy section Tennis de table
2020-90	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Espace Sportif de Sucy section Gymnastique Holistique
2020-91	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Espace Sportif de Sucy section Gymnastique Volontaire
2020-92	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Espace Sportif de Sucy section Izz Danse ta Vie
2020-93	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Espace Sportif de Sucy section Judo
2020-94	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Espace Sportif de Sucy section Karaté
2020-96	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Run Archery
2020-97	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Espace Sportif de Sucy section Sucy Boxing Club
2020-98	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Sucy Environnement Transition
2020-99	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Tae Kwon Do
2020-100	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association USEP
2020-101	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Espace Sportif de Sucy section Viet Vo Dao
2020-102	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'établissement scolaire Institution du Petit Val

2020-103	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'établissement scolaire Lycée Christophe Colomb
2020-104	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'établissement scolaire Lycée Professionnel des Métiers
2020-105	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'établissement scolaire élémentaire Jean-Jacques Rousseau
2020-106	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'établissement scolaire élémentaire Les Bruyères
2020-107	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'établissement scolaire maternelle La Fontaine de Villiers
2020-114	13/07/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'établissement scolaire Collège du Fort
2020-118	27/07/2020	Mise à disposition d'un minibus prêt gracieux entre la Ville et l'association Alpha Sucy Handicap pendant l'année scolaire 2020/2021
2020-119	27/07/2020	Mise à disposition d'un minibus prêt gracieux entre la Ville et l'association Club Gymnastique Rythmique pendant l'année scolaire 2020/2021
2020-120	29/07/2020	Approbation de la convention de partenariat entre la Ville et l'auto entreprise Vanessa LALO
2020-122	05/08/2020	Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Départemental du Val-de-Marne pour la création de stationnements vélos
2020-123	17/08/2020	Approbation de l'acquisition de l'extension du logiciel PELEHAS pour le service logements
2020-412	24/08/2020	Occupation d'un logement à titre précaire et révocable au 35 rue de la République
2020-443	28/08/2020	Occupation d'un logement à titre précaire et révocable au 7 boulevard Louis Boon
2020-126	03/09/2020	Mise à disposition d'un minibus prêt gracieux entre la Ville et l'association ES Sucy Volley le 27 Septembre 2020
2020-127	03/09/2020	Mise à disposition d'un minibus prêt gracieux entre la Ville et l'association ES Sucy Volley du 7 Novembre 2020 au 8 Novembre 2020
2020-128	03/09/2020	Mise à disposition d'un minibus prêt gracieux entre la Ville et l'association ES Sucy Volley le 7 Février 2021
2020-125	04/09/2020	Approbation de la convention d'exposition entre la Ville et Monsieur Pascal PESEZ, artiste plasticien
2020-63	06/09/2020	Avenant n° 1 au marché M 2019-06 travaux d'espaces verts du Bourg Ancien
2020-132	08/09/2020	Mise à disposition d'un minibus prêt gracieux entre la Ville et l'association Office Municipal des Sports le 16 septembre 2020
2020-131	08/09/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Office Municipal des Sports
2020-116	09/09/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'établissement scolaire élémentaire La Cité Verte
2020-117	09/09/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'établissement scolaire maternelle La Cité Verte
2020-129	09/09/2020	Sollicitation d'une subvention auprès de la Préfecture du Val-de-Marne pour la création d'une piste cyclable Bruyères-Fort via l'avenue Charles de Gaulle
2020-130	09/09/2020	Sollicitation d'une subvention auprès de la Préfecture du Val-de-Marne pour la restauration intérieure et extérieur du cœur et transept de l'église Saint-Martin
2020-135	15/09/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Les Amis de la Cour des Femmes : salle Jean Anouilh au Centre Culturel

2020-136	15/09/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Atelier du Petit Val
2020-137	15/09/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Senso-Tempo
2020-138	15/09/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Bridge Club de Sucy
2020-139	15/09/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Petit Théâtre Illustré
2020-140	15/09/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Sucy Photos
2020-141	15/09/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Les Terriennes
2020-142	15/09/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Art en Scène
2020-143	15/09/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Un Tour à Sucy
2020-144	15/09/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Jardin d'Artistes
2020-145	15/09/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Les Joyeux Scrabbleurs
2020-146	15/09/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'association Les Baladins du Val-de-Marne
2020-134	15/09/2020	Redevance de la cafeteria dans les locaux de l'Espace Jean-Marie POIRIER
2020-147	21/09/2020	Sollicitation du dispositif "soutien à l'équipement des forces de sécurité et de sécurisation des équipements publics" de la Région Ile-de-France
2020-148	23/09/2020	Mise à disposition d'un minibus prêt gracieux entre la Ville et l'association Sucy Judo le 3 Octobre 2020
2020-115	23/09/2020	Approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville et l'établissement scolaire Collège du Parc
2020-149	23/09/2020	Sollicitation du Conseil Régional d'Ile-de-France au titre de l'aide aux équipements sportifs de proximité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mardi 13 octobre 2020 à 0 heure 30

Le Maire,

Marie-Carole CIUNTU